

Frais de santé | CCN Animation

ENTREPRISE

 Raison sociale

 N° Siren N° Code NAF N° IDCC

 Forme juridique

 Adresse

 Code postal Ville

 Téléphone

 Mail

 Nature de l'activité

 Correspondance à adresser à (si différente du siège social)

 Relève de la Convention Collective Nationale de l'Animation

 Applique volontairement la Convention Collective Nationale de l'Animation

(Cochez la case correspondante)

 Effectif assuré à la date d'adhésion

RÉSERVÉ À NOTRE ORGANISME

N° ENTREPRISE

 Contrat d'assurance collective
CCN019100 / CCN019101

Date effet de l'adhésion :

POUR FACILITER L'ENREGISTREMENT DE VOTRE ADHÉSION

- 1- Ecrivez en lettres capitales.
- 2- Dated et signez votre bulletin d'adhésion.
- 3- Joignez un Kbis datant de moins de 3 mois ou le récépissé de déclaration à la Préfecture pour une Association.
- 4- Envoyez-le tout à l'adresse indiquée au verso.

COTISATIONS EN % DU PMSS (Plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 3377 € en 2019)

Régime de Sécurité sociale	Régime général			Régime local Alsace-Lorraine		
Contrat d'assurance collective						
Cotisation du participant	Part salariale	Part Patronale	Total	Part salariale	Part Patronale	Total
Salarié seul	0,47 %	0,47 %	0,94 %	0,21 %	0,21 %	0,42 %
Extension facultative aux membres de la famille du participant						
Cotisations supplémentaires	Part salariale	Part Patronale	Total	Part salariale	Part Patronale	Total
Conjoint	+1,08 %	/	+1,08 %	+0,48 %	/	+0,48 %
Enfant à charge ⁽¹⁾	+0,70 %	/	+0,70 %	+0,34 %	/	+0,34 %

⁽¹⁾ Gratuité à compter du 3^{ème} enfant

ENGAGEMENT

Je, soussigné(e) Nom et prénom agissant en qualité de⁽¹⁾
déclare adhérer au contrat d'assurance collective du régime frais de santé référencé ci-dessus, au profit de l'ensemble du personnel, à Humanis Prévoyance, en vue d'appliquer les dispositions du régime frais de santé instauré par l'avenant n°155 du 20 octobre 2015 de la Convention Collective Nationale de l'Animation.

Le contrat d'adhésion est souscrit à effet du 1^{er} jour du mois civil suivant l'envoi du présent contrat d'adhésion (cachet de la poste faisant foi) ; un double vous sera retourné après signature par Humanis Prévoyance.

Les cotisations figurent ci-dessus. L'employeur déclare avoir reçu et pris connaissance du présent contrat d'adhésion (le bulletin d'adhésion et les Conditions Générales) ainsi que la notice d'information.

Le contrat d'assurance collective du régime prévoit la possibilité d'étendre la couverture des garanties aux ayants droit (cf Conditions Générales mentionnées ci-dessus).

(1) L'adhésion constituant un engagement contractuel de l'entreprise, la présente demande doit être signée par un représentant légal de l'entreprise ou, à défaut, par une personne dûment habilitée à prendre cet engagement.

Fait à le

L'employeur
Signature et cachet de l'entreprise

Signature Humanis Prévoyance
Le Directeur

Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n°410 005 110 - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris. • L'Institution est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09. • Conformément à la réglementation en vigueur, et en particulier au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations que vous nous communiquez sont traitées par l'organisme assureur, responsable de traitement, ou l'organisme gestionnaire par délégation. Ces traitements sont nécessaires aux fins de la passation, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance et peuvent également être réalisés aux fins d'opérations relatives à la gestion des clients et à la prospection commerciale. De plus, ces traitements sont mis en œuvre en vue de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, y compris la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la lutte contre la fraude. Les destinataires de ces données sont, dans le strict cadre des finalités précitées, les personnels habilités du responsable de traitement ou de l'organisme gestionnaire par délégation, ainsi que notamment ses prestataires, sous-traitants éventuels et partenaires, y compris les réassureurs, les coassureurs et s'il y a lieu les intermédiaires d'assurance. En cas de conclusion d'un contrat, vos données sont conservées conformément aux durées de prescriptions légales attachées au contrat d'assurance. En l'absence de conclusion d'un contrat, les données de santé peuvent être conservées pendant une durée maximale de 5 ans à compter de leur collecte à des fins probatoires. S'agissant des autres données et notamment en matière de prospection commerciale, vos données peuvent être conservées 3 ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant de votre part (demande de renseignements ou de documentation, par exemple). Vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification, l'effacement de vos données personnelles et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également du droit de vous opposer au traitement pour motifs légitimes, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans la limite fixée par la loi. Vous disposez enfin de la possibilité de vous opposer, à tout moment et sans frais, à la prospection commerciale, y compris lorsque celle-ci est réalisée de manière ciblée. Ces droits peuvent être exercés en justifiant de votre identité en écrivant aux services du Délégué à la Protection des Données (DPO) du groupe Malakoff Médéric Humanis par mail à dpo@malakoffmederic-humanis.com ou par courrier à Malakoff Médéric Humanis - Pôle Informatique et Libertés - 21 rue Laffitte - 75317 Paris cedex 9. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet. En cas de réclamation relative à la protection des données, il vous est possible de saisir directement la CNIL à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex 07.

NOS COORDONNÉES

Malakoff Médéric Humanis - 348 rue Puech Villa - BP 7209 - Parc Euromédecine - 34183 Montpellier cedex 4 - Tél. : 09 69 32 21 86
APPEL NON SURTAXÉ